



Avis aux riverains de la rue de Grand-Bigard

Madame, Monsieur,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous informer de l'évolution des travaux dans la rue de Grand-Bigard.

A ce jour, tous les raccordements privatifs au réseau d'égouts (à l'exception des numéros 48 à 62) ont été rénovés.

La nouvelle période de travaux concerne désormais l'égout principal.

Deux techniques seront mises en œuvre par Vivaqua :

- 1) la rénovation par la pose de coques ;
- 2) la pose d'un nouvel égout par ouverture de tranchées en voirie.

La première technique (coque) concerne la section de la rue de Grand-Bigard depuis le croisement avec l'avenue Gisseleire Versé (non compris) jusqu'au croisement avec l'avenue Evariste De Meersman (non compris). La deuxième technique (tranchée), la section entre le croisement avec l'avenue Evariste De Meersman et le croisement avec la rue du Grand-Pré.

La pose de coques nécessite l'aménagement de deux puits d'insertion, à hauteur des numéros 144 et 151 de la rue de Grand-Bigard. Cet aménagement a débuté ce 30 janvier et se poursuit jusqu'au 10 février.

A partir du 13 février, Vivaqua procédera à l'introduction des coques et au raccordement des branchements privatifs récemment rénovés, ce jusqu'au 29 mars.

Durant cette phase, la circulation sera normalement maintenue dans les deux sens, avec des zones d'évitement au niveau des puits d'insertion.

A partir du 27 mars et jusqu'à la fin du mois de mai, Vivaqua entreprendra la pose d'un nouvel égout en tranchée ouverte sur une distance d'environ 170 m entre les croisements Evariste De Meersman et Grand-Pré. Les travaux se termineront par la rénovation et le raccordement au réseau d'égouts des habitations du numéro 48 à 62.

Pendant cette phase de travaux en tranchée ouverte, un itinéraire de déviation sera mis en place et vous sera communiqué en temps utile.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins est bien conscient des désagréments qu'impliquent ces interventions de longue durée mais rappelle que ces travaux constituent un passage obligé pour pouvoir bénéficier de raccordements en parfait état. Avec le temps, l'état des égouts en région bruxelloise s'est dégradé et nous devons impérativement rétablir une situation garantissant l'hygiène publique et la sécurité de passage. Nous vous remercions de votre bonne collaboration et de votre compréhension en tant que citoyens conscients de la nécessité d'une bonne gestion.

Pour toutes questions complémentaires, le département des Travaux Publics se tient à votre disposition (02/464.04.74).

Berchem-Sainte-Agathe, le 02/02/2017

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Contact : 02/464.04.74